

Assemblée Générale 20 JUIN 2023 – 18 h

Au Foyer Les Pommiers à Mont Cauvaire

Procès-Verbal

En l'absence de Madame TAUPIN – Présidente, Monsieur Daniel FLAHAUT Vice-Président est chargé de présider l'Assemblée Générale. Monsieur FLAHAUT ouvre la séance de l'Assemblée Générale à 18H10.

Il commence par souhaiter la bienvenue aux membres de l'Association. Il informe l'Assemblée de l'absence de Madame TAUPIN qui, pour des raisons de santé, n'a pu être présente. Absents excusés, également, Monsieur BOURBON – Secrétaire, Monsieur HOURDEL – Trésorier, Madame TRADE ainsi que la représentante de la CPAM.

En l'absence de Monsieur BOURBON, Secrétaire, le secrétariat est assuré par Madame BOURNISIEN.

1) Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2022

Mr FLAHAUT propose la mise au vote du PV de l'AG du 28 juin 2022

« L'assemblée générale après avoir pris connaissance du PV de l'AG du 28 juin 2022 et en l'absence de remarques des membres présents, l'approuve à l'unanimité. »

2) Rapport moral de la présidente

Mr FLAHAUT lit le rapport moral de la Présidente :

« L'Assemblée générale est toujours un moment fort dans la vie de notre Association. Chaque année, ce sont les mêmes sentiments d'émotion et de plaisir pour moi de vous présenter cette AG. C'est d'abord une occasion de vous rencontrer, de vous remercier et surtout de vous présenter le travail du Conseil d'Administration tout au long de l'année et de vous rendre compte de notre gestion de l'Association.

Toutefois, cette année, je n'ai pu être présente pour vous accueillir et vous présenter notre travail de manière directe. Je suis donc, physiquement absente, mais ma pensée est avec vous. Je regrette, bien sûr cette absence qui n'est pas un choix, je suis bien forcée. Ceci dit, rien de grave ; un peu de fatigue et je suis obligée de prendre un peu de repos pour me rétablir rapidement et revenir auprès de vous. C'est pourquoi, Mr FLAHAUT Vice-Président de notre Association se charge de vous lire

mon rapport et conduire à ma place les travaux de cette Assemblée.

L'Année 2022, même avec l'atténuation de la crise sanitaire et la fin de l'état d'urgence, n'était pas facile. Les effets post-COVID ont continué à influencer sur notre fonctionnement.

Mais rassurez-vous, notre Association a toujours été forte et solide pour continuer à fonctionner en s'adaptant quelques soient les difficultés.

Le nombre de nos adhérents s'élève cette année à 157 membres. Le total des cotisations a atteint 8 240 euros dont 1 150 euros de dons.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement, avec la même assiduité et le même engagement de ses membres que je tiens à remercier pour la qualité de leurs débats et le fort intérêt qu'ils portent à la vie Associative.

Trois réunions ordinaires ont eu lieu, les 27 janvier, 26 avril et 27 octobre 2022. A noter que notre conseil avait été convoqué pour une réunion extraordinaire le 22 février 2022, suite à un évènement intervenu fin janvier 2022. Il s'agissait d'une cyberattaque informatique qui avait touché notre système d'information avec une intense gravité. Mais nos équipes ont travaillé dur et ont réussi à gérer cette situation de manière à limiter ses conséquences et rétablir le fonctionnement normal dans des délais extraordinairement réduits.

Notre vie Associative a maintenu ses activités habituelles à l'exception du « Couscous ».

Concernant nos établissements et malgré les difficultés liées à la conjoncture économique, aux conséquences post COVID et à la situation géopolitique, ont bien optimisé leur fonctionnement et réaliser leurs objectifs en matière d'accompagnement et d'accueil de nos enfants.

2022 a connu, également, des changements au niveau de la procédure d'évaluation de la qualité au sein des structures sociales et médico-sociales. En effet, suite à la loi 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, la Haute Autorité de Santé s'est vue confier la responsabilité d'organiser les évaluations sur la base d'un nouveau référentiel unique. Durant 2022, nos établissements se sont bien préparés en finalisant la réactualisation de leur projet et en travaillant sur les plans d'actions issus de la dernière évaluation interne. Pour vous donner une idée, l'ensemble de nos structures ont été jugés comme atteignant un niveau relativement élevé de la qualité de leurs prestations et de l'accompagnement des personnes qui y sont accueillies.

Il faut noter que nous sommes toujours confrontés à la difficulté de répondre à toutes les demandes d'admissions, surtout pour les enfants à l'IME et plus particulièrement, pour les situations complexes. Mais nous continuons à œuvrer auprès de nos autorités pour trouver des solutions les plus adaptées.

Pour terminer, je voudrais vous remercier car, par votre nombre vous faites la force de notre Association. Je remercie, également, les administrateurs qui continuent à se mobiliser pour mieux conduire et assurer une bonne gestion de nos activités.

Merci à l'ensemble de nos collaborateurs qui s'occupent des personnes que nous accueillons, quel que soit leur métier.

En fin, merci aux membres du CODIR auquel j'assiste, régulièrement, avec Monsieur FLAHAUT sous la responsabilité de notre Directeur général, Monsieur ANOUJ. »

3) Rapport Financier 2022

Mme Brasseur présente le rapport de gestion, les comptes arrêtés au 31/12/2022 et les propositions

d'affectation des résultats :

Le compte de résultat

➤ **Les produits :**

Ils s'élèvent à 8 798 365 € et se répartissent entre :

- Département : 4 173 307 €
- ARS : 4 373 991 €
- Association : 251 067 €

➤ **Les charges**

Le total des charges est de 9 090 803 € se répartissant entre :

- Les charges d'exploitation (G1) : 1 066 635 € (12%)
- Les charges de personnel (G2) : 6 517 357 € (72%)
- Les charges de structure : (G3) : 1 506 812 € (16%)

Le bilan

Le total du bilan est de 18 406 273 €. Il se répartit entre :

➤ **L'actif :**

- L'Actif Immobilisé : 11 939 499 € (65%)
- L'Actif Circulant : 6 466 774 € (35%)

➤ **Le passif :**

- Les Fonds Propres : 8 262 462 € (44%)
- Les Provisions et Fonds Dédiés : 1 992 475 € (11%)
- Les Dettes : 8 151 336 € (45%)

La section d'investissement

➤ **Les ressources :**

Elles s'élèvent à 3 134 183 € (Ressources 2022 + Excédent 2021 : 1 404 373 € + 1 729 811 €)

➤ **Les emplois :**

Ils s'élèvent à 831 095 €

➤ **Excédent 2022 : 2 303 089 €**

Résultat de l'exercice

Résultat comptable : 166 925 €
Résultat Financier : - 54 054 €
Résultat Association : 220 979 €

Affectation du résultat

Résultat Financier : -54 054 €

Dépenses provisions congés payés : -50 876 €

Report à nouveau positif : 176 917 €

Report à nouveau négatif : 180 094 €

Affectation du résultat de la vie Associative

Résultat à affecter : 220 979 €

Excédent affecté aux fonds Associatifs : 220 979 €

Mr AMICE commissaire aux comptes confirme les chiffres expliqués par Madame BRASSEUR et la félicite pour la clarté de ses explications. Il certifie les comptes arrêtés au 31/12/2022, puis présente son rapport spécial sur les conventions qui sont clairement précisées.

Résolution N° 1 : Approbation du rapport de la Présidente et du rapport de gestion

« L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, lu par Mr FLAHAUT Vice-Président, et le rapport de gestion, les approuve. Elle approuve les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve les propositions d'affectation des résultats telles que présentées. En conséquence, l'assemblée générale, donne quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat. »

Résolution adoptée à l'unanimité.

4) Rapports d'activités des établissements

Avant la présentation des rapports d'activité, Monsieur ANOUJ informe l'Assemblée générale que :

-Madame Emilie ROUSSEL, Directrice du secteur « Adultes » a quitté l'Association depuis le 29 avril 2023.

-Madame Hélène BROUSSE a remplacé Madame ROUSSEL et occupe, désormais, le poste de

Directrice du secteur « Adultes »,
Monsieur Lionel BEN AHMED a été recruté comme nouveau Directeur du secteur « Enfants »

- Madame Camille CORNU a été recrutée comme Responsable de service à l'IME
- Monsieur Driss SAIDI a été promu au poste de Directeur Adjoint de l'hébergement
- Monsieur RAMIRO a été promu Responsable de service au Foyer Les Pommiers

Monsieur ANOUJ remercie l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Madame BROUSSE présente son rapport du secteur « Enfants » pour l'année 2022,
Monsieur SAIDI présente le rapport d'activité 2022 pour le secteur « Adultes »
Madame Carole GUIDJOU, présente le rapport ressources humaines.

5) Rapport l'orientation 2023-2024 :

Mr ANOUJ précise le projet d'orientation 2023-2024 :

On vient de vous présenter le travail réalisé en 2022
Le rapport d'orientation vous présente nos projets et les principaux axes de notre travail sur les deux années à venir.

Le souci de notre Association est d'optimiser le fonctionnement de ses structures afin de continuer à assurer sa bonne gestion, mais aussi de faire face aux défis du futur et répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Toutefois, il faut savoir que beaucoup de nos projets dépendent des politiques engagées au niveau local (Département) et au niveau national (Etat)
Avant de vous présenter les principaux axes de notre travail 2023-2024, j'aimerais vous présenter les engagements politiques :

Le vieillissement : développer notre politique de prévention.

Le développement par la création de nouvelles places : dépend des possibilités de financement et des projets proposés, mais aussi de notre capacité à innover.

Renforcer notre démarche inclusive

- Ecole
- Habitat

Améliorer nos pratiques en associant tous les acteurs à la réflexion éthique.

Continuer à s'ouvrir sur l'extérieur en développant notre partenariat et en utilisant les ressources disponibles sur le territoire de santé.

Optimiser notre gestion pour une meilleure efficacité.

Conclure le nouveau CPOM (voir les objectifs)

Renforcer et faire évoluer le niveau de la qualité d'accompagnement

- Mieux gérer les risques
- Renforcer la participation des usagers au fonctionnement de nos structures
- Développer une véritable stratégie RH

Résolution N° 2 : Rapport d'orientation :

« L'assemblée générale après avoir entendu le rapport d'orientation, l'approuve. »

Résolution adoptée à l'unanimité.

6) Election des membres du conseil d'administration :

Nous avons 1/3 des sortants :

Mme DARRAS – Mr FLAHAUT – Mr GRESSENT et Mr HOURDEL sont rééligibles.

Ces 4 membres se représentent.

Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Ces 4 candidats son réélus à l'unanimité.

7) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes

ACTHEOS – Mr AMICE pour une durée de 6 ans.

8) Question diverses :

Pas de questions

Mr FLAHAUT remercie l'Assemblée pour sa présence et clôture la séance.

Il invite les administrateurs à une séance du Conseil d'Administration avant de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

La Présidente
Françoise TAUPIN

Le Secrétaire de séance
Josiane BOURNISIEN

Pour la Présidente
Le Vice-Président

Daniel FLAHAUT